



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 13 août 2020

COVID-19

LE PREFET, EN CONCERTATION AVEC LE MAIRE DE LA VILLE DE BEZIERS, REND LE PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR L'ÉVENEMENT « LE SUD EST A BEZIERS » LES 14, 15, 16 ET 17 AOÛT DANS LA COMMUNE DE BEZIERS

Le décret du 30 juillet 2020 habilite le préfet à étendre l'obligation du port de masque à certains lieux publics découverts si des circonstances locales le justifient pour lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19.

Selon les données disponibles auprès de Santé publique France, une augmentation régulière du nombre de nouveaux cas dépistés positifs par PCR est observée depuis plusieurs jours dans le département de l'Hérault ; que selon les données disponibles au samedi 8 août 2020, pour la période du 2 au 8 août 2020, 177 cas positifs ont été recensés chez des résidents de l'Hérault avec un taux d'incidence de 15 pour 100 000 habitants ; que comparativement, sur la période précédente du 26 juillet au 1er août 2020, 111 cas positifs avaient été détectés avec un taux d'incidence de 9,4 pour 100 000 habitants.

L'évènement « Le Sud est à Béziers » organisé les 14, 15, 16 et 17 août 2020 dans la commune de Béziers, accueillera un nombre important de participants, rendant impossible le respect des gestes barrières ou de la distance d'un mètre entre deux individus. Ainsi, en concertation et compte-tenu de l'évolution de la situation sanitaire, le préfet et le maire de Béziers, président de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, ont conjointement défini un secteur et des tranches horaires où le port du masque sera obligatoire pour toute personne à partir de l'âge de onze ans.

.../...

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

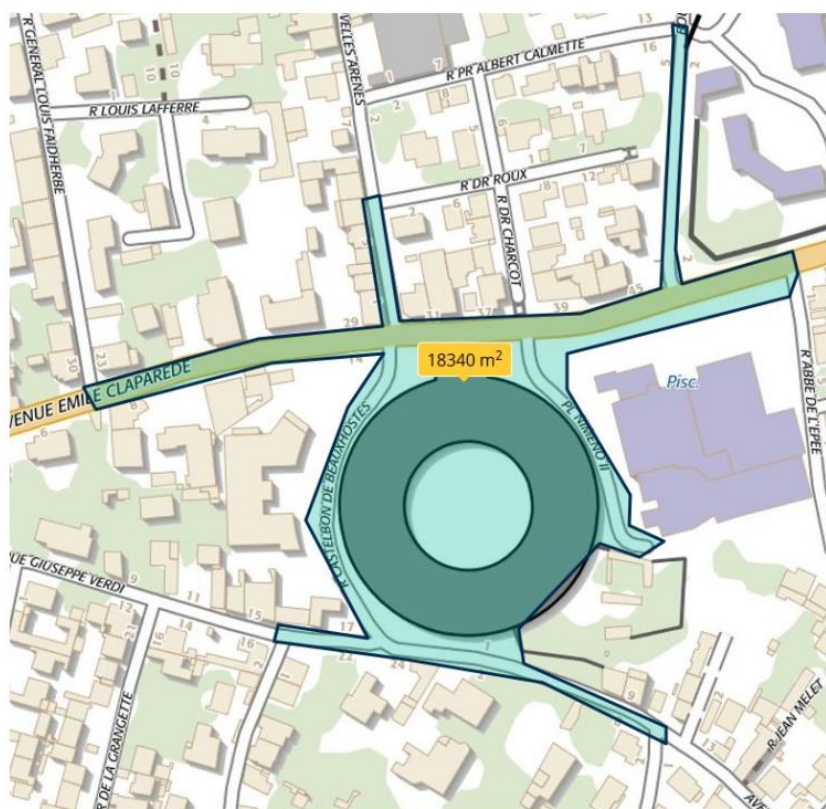
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

Du vendredi 14 aout 2020 à partir de 18:00 jusqu'au samedi 15 aout à 01:00 du matin,
du samedi 15 aout 2020 à partir de 15:00 jusqu'au dimanche 16 aout à 01:00 du matin,
du dimanche 16 aout 2020 à partir de 09:00 jusqu'au lundi 17 aout à 01:00 du matin :

Port du masque obligatoire pour toute personne à partir de l'âge de 11 ans pour assister aux spectacles taurins et équestres et lorsqu'elle accède dans le secteur délimité par les axes suivants :

- Arènes (zones couvertes, gradins et loges)
- Rue Castelbon de Beauhostes
- Avenue Emile Claparède et avenue Pierre Verdier (portion entre la rue du Général Faidherber et la rue Abbé de l'Epée)
- Rue des Nouvelles Arènes (portion entre la rue Emile Claparède et l'avenue du Docteur Roux)
- Boulevard Ernest Perreal (portion entre la rue du Professeur Calmettes et l'avenue Pierre Verdier)
- Rue Verdi et avenue Jean Constans (portion entre la rue Valette et la rue Madeleine)



.../...

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

Le non-respect de cette obligation est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4ème classe soit 135 euros et, en cas de récidive dans les 15 jours, d'une amende prévue pour les contraventions de 5ème classe soit 1500 euros.

Dans l'intérêt de tous, le préfet de l'Hérault et le Maire de Béziers, président de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, appellent la population à respecter ces mesures pour lutter contre la propagation du virus.

Il en va de la responsabilité de chacun d'adopter les bons gestes pour se protéger et protéger les autres, c'est de l'engagement de chacun d'entre nous que dépend la santé de tous.



Cabinet du préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2